



## Fixit 385

Micro émulsion hydrofuge

**Utilisation:** Fixit 385, dilué avec de l'eau propre, est un agent hydrofuge universel pour les supports minéraux et alcalins absorbants comme par exemple la pierre naturelle, synthétique, le béton, les peintures et enduits à base minérale.

Fixit 385 convient également comme couche de fond aux peintures et crépis contenant de la dispersion, ou à la résine de silicone, aux revêtements en béton et à l'hydrofugation ultérieure des matériaux de remplissage légers et matériaux de construction en argile, béton cellulaire, sable silico-calcaire, fibres de ciment et fibres minérales.

Pour hydrofuger les flancs des fissures et des joints.

Le support doit être propre, sec et porteur.

- Propriétés:**
- Mise en œuvre aisée
  - Imperméable à l'eau
  - Étanchement pour béton
  - Anti-algues
  - Anti-champignons

**Mise en œuvre:**



### Données techniques

N° d'art.	4313000
Type d'emballage	
Quantité par unité	1 l/unité
Adjonction d'eau	1 : 7 (concentré : eau)
Consommation	Selon taux d'absorption du support
Délai de mise en œuvre	max. 12 h

- Composition:**
- Micro émulsion hydrofuge à la résine de silicone
  - Avec solvants (7 % soumis au COV)
  - Aérosol

**Généralités:** Observer les règles générales de la construction, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec » et les informations de cette fiche technique.

**Mise en œuvre:** Fixit 385, dilué avec de l'eau propre en proportion 1 : 7 (7 parts d'eau) à utiliser le jour même de sa mise en œuvre.  
Appliquer ou gicler 2 - 3 fois frais sur frais.

**Stockage:** Au sec, protéger de l'humidité et des rayons UV (soleil, lumière).  
Peut être conservé pendant au moins 6 mois.

**Remarques particulières:** Ne pas mettre en œuvre en dessous de +5 °C (air et support).  
Nettoyer les outils avec de l'eau directement après usage.  
Attention : liquide inflammable! Veiller à une bonne aération. **Point d'inflammation à 25 °C**  
Protéger la peau et les yeux - Porter des lunettes de protection !

**Dispositions générales:** Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.